

ALES'Y



EN COVOITURAGE

EXPÉRIMENTATION D'UN COVOITURAGE PUBLIC SUR L'AXE SAINT-JEAN-DU-GARD / ALÈS



POURQUOI ALÈS AGGLOMÉRATION PROPOSE UN COVOITURAGE PUBLIC

Une idée originale qui répond aux besoins actuels de mobilité.

> La voiture est le moyen de transport le plus utilisé sur le bassin alésien

80 % des déplacements sont effectués en voiture dès qu'il s'agit de se déplacer en dehors du centre-ville d'Alès.

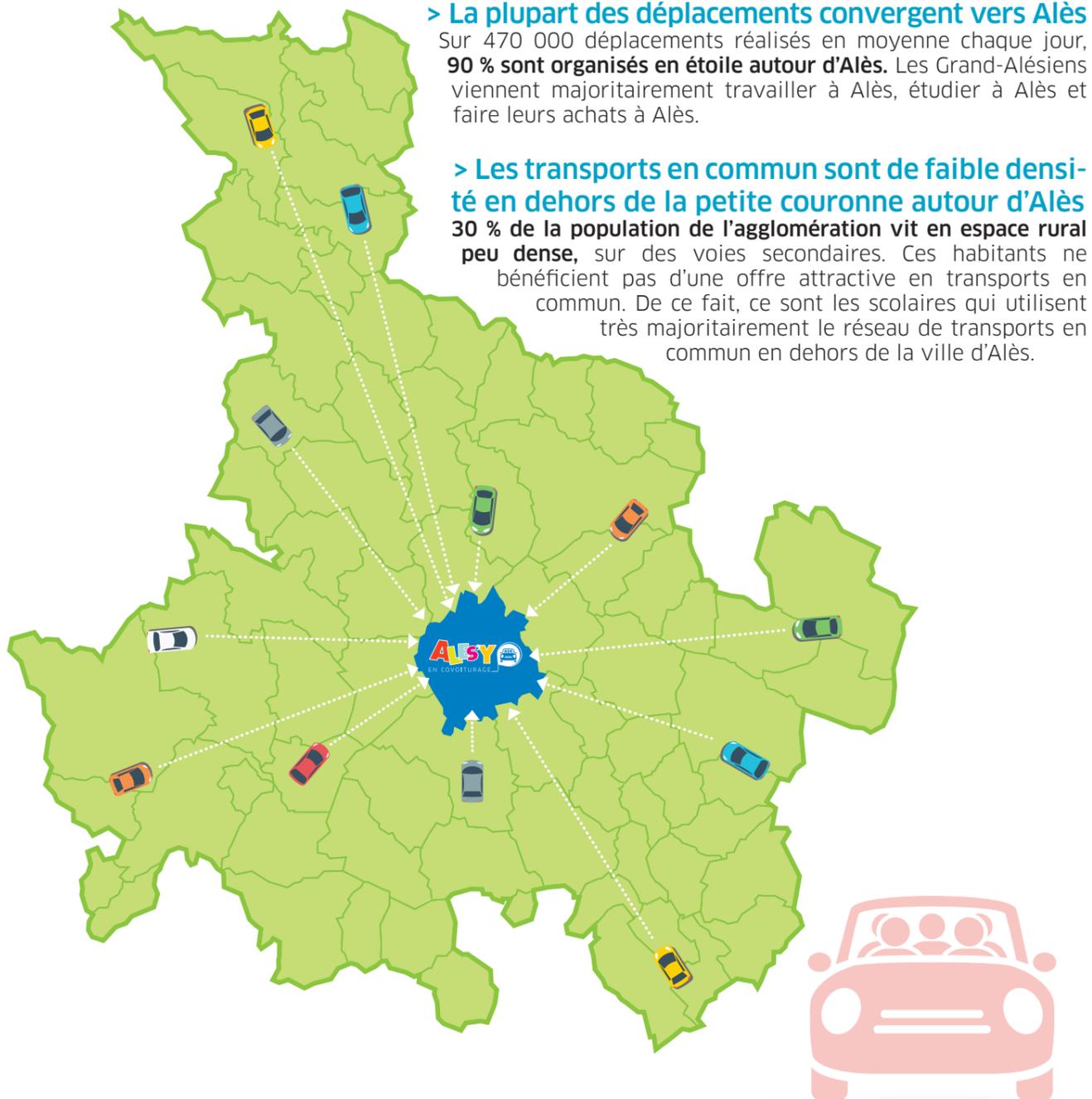
91 % des déplacements des Grand-Alésiens s'effectuent sur le territoire de l'agglomération.

> La plupart des déplacements convergent vers Alès

Sur 470 000 déplacements réalisés en moyenne chaque jour, 90 % sont organisés en étoile autour d'Alès. Les Grand-Alésiens viennent majoritairement travailler à Alès, étudier à Alès et faire leurs achats à Alès.

> Les transports en commun sont de faible densité en dehors de la petite couronne autour d'Alès

30 % de la population de l'agglomération vit en espace rural peu dense, sur des voies secondaires. Ces habitants ne bénéficient pas d'une offre attractive en transports en commun. De ce fait, ce sont les scolaires qui utilisent très majoritairement le réseau de transports en commun en dehors de la ville d'Alès.



> Parallèlement les mobilités sont en pleine évolution

La transition écologique et énergétique oriente vers des **véhicules moins polluants**, conformes aux aspirations environnementales des citoyens.

L'évolution technique fait apparaître des **véhicules connectés** avec de nouveaux services et des potentialités inédites (Uber, BlaBlaCar, trottinettes électriques, etc.)

À noter que BlaBlaCar, qui fonctionne très bien sur de longues distances, marche mal sur des distances courtes, effectuées de façon régulière.



> Les collectivités territoriales s'inscrivent dans ces nouvelles dynamiques

pour proposer à leurs administrés une offre qui répond à leurs besoins, de façon respectueuse pour l'environnement, accessible facilement et à des coûts moins élevés.



Par le covoiturage public intégré à l'offre publique de mobilité, Alès Agglomération souhaite proposer un **système efficace** de mobilité, qui **réduit l'impact environnemental et crée aussi des solidarités citoyennes** via l'échange et le partage.

Les élus d'Alès Agglomération ont décidé fin 2018 de faire du covoiturage public un des éléments forts du Plan de Déplacement Urbain.

LES PRINCIPES DU PROJET DE COVOITURAGE PUBLIC

4 grands principes orientent la mise en place d'un système innovant de covoiturage public.

> Un service de covoiturage public organisé par la collectivité

La collectivité conçoit la mobilité comme **un service qu'elle offre aux habitants du territoire**. Un service centré sur leurs besoins, contribuant à l'équité sociale et favorisant l'aménagement du territoire puisqu'il renforce l'offre de transports en commun.

La collectivité pilote ce service et en garantit la mise en œuvre. Elle garantit aussi le retour du covoituré s'il ne trouve pas de covoitureur pour revenir à son point de départ. Le déplacement s'effectue donc grâce à une offre intégrée publique-privée.

> Un service ciblé sur les déplacements majoritaires

- Le covoiturage sera proposé sur les trajets domicile-travail aux heures de pointe matin et soir mais il concernera aussi les trajets motivés par d'autres facteurs (loisirs, achats, visites, ...).
- Il sera structuré sur les principaux axes de déplacement vers le centre d'Alès et le secteur de la rocade.

> Un service intégré au réseau Ntec

Le principe est d'axer le service sur des **LIGNES** de covoiturage, à l'instar des lignes de bus. Le covoiturage s'inscrit ainsi dans une chaîne de mobilité bien définie.

La 1^{re} ligne testée va de Saint-Jean-du-Gard à Alès. Elle dessert différents points d'arrêt auxquels les covoiturés doivent se rendre pour être pris en charge par les covoitureurs.

À terme, le covoiturage public s'intégrera dans toutes les offres de transport existantes (bus, navettes, voire TER.). Les lignes de covoiturage seront ainsi coordonnées avec les lignes de bus Ntec et les navettes gratuites en centre-ville d'Alès.



> Une tarification globale bus-covoiturage

Un abonnement mixte payant bus-covoiturage sera proposé après la phase d'expérimentation.

Des points de correspondance seront aménagés entre les lignes de covoiturage et les navettes gratuites Ales'Y en périphérie du cœur de ville d'Alès.

LA CO-CONSTRUCTION DU PROJET DE COVOITURAGE PUBLIC

Voulu par les élus communautaires, le service de covoiturage public a été pensé par une communauté d'utilisateurs motivés qui va maintenant le tester.

Au printemps 2019, une démarche de travail participatif a en effet été mise en place avec les élus des communes concernées par la ligne Saint-Jean-du-Gard / Alès et un groupe de 30 usagers concepteurs pour préfigurer les modalités de fonctionnement de la ligne de covoiturage Saint-Jean-du-Gard / Alès.

À travers un groupe de travail associant les élus et trois ateliers de travail avec le groupe d'usagers-concepteurs, les participants volontaires ont pu partager leurs attentes et recommandations sur le projet. Les contributions des ateliers ont ainsi alimenté les réflexions des techniciens qui organisent la mise en place de l'expérimentation.

Le service a donc été construit avec ceux qui vont l'utiliser. C'est la singularité de la démarche alésienne.



Dès le lancement de la phase-test, le groupe de testeurs permettra d'assurer le suivi et l'amélioration de l'expérimentation par des messages laissés sur le site, par des réunions, des enquêtes, ...



LE LANCEMENT DU COVOITURAGE PUBLIC ALES'Y

Une expérimentation est nécessaire pour mettre au point un mode de fonctionnement parfaitement adapté au bassin, de vie alésien.

> Une ligne Saint-Jean-du-Gard / Alès est mise en test à partir du 5 décembre 2019

C'est un axe significatif car environ 2 800 véhicules particuliers se rendent chaque jour vers le centre d'Alès et 4 800 vers la rocade.

Soit 7 600 voitures, avec un seul conducteur dans la plupart des cas, qui peuvent donc prendre des passagers.

Il est possible de passer par deux itinéraires différents : via Anduze et Saint-Christol-lez-Alès, ou via Gènerargues et Saint-Jean-du-Pin.



> L'application "Mobilité Ales'Y" est fournie à la communauté des testeurs

Les testeurs inscrits pour l'expérimentation peuvent télécharger dès le 4 décembre l'application "Mobilité Ales'Y" développée par une société de Sophia Antipolis, spécialisée dans les applications de covoiturage.

Grâce à cette application, les usagers du service ont la possibilité technique d'entrer en contact : les covoitureurs peuvent proposer en ligne des disponibilités sur leur trajet et les covoiturés peuvent demander à être transportés sur cette ligne.



> Prise en charge aux arrêts et aires de covoiturage

Chaque commune se situant sur cette ligne test dispose d'aires de covoiturage et d'arrêts de bus équipés d'une signalétique spécifique et de places de stationnement. Les covoitureurs s'engagent à respecter l'arrêt à ces points de passage, comme cela fonctionne avec les bus. La prise en charge s'opère à un arrêt repéré sur la ligne de covoiturage ou sur une aire de covoiturage définie. La signalétique "Ales'Y" en covoiturage permet aux covoitureurs et covoiturés de repérer aisément les lieux de pose/dépose.



> Indemnisation des covoitureurs

Sur la durée de l'expérimentation, le transport sera gratuit pour les covoiturés et une indemnisation sera proposée aux covoitureurs.

> Garantie de retour

Sur l'axe Saint-Jean-du-Gard / Alès, les arrêts covoiturage sont communs aux arrêts des lignes 72 ou 81. La garantie de retour sera donc assurée du lundi au samedi par les départs de ces lignes depuis la gare routière jusqu'à 18h.

De 18h à 20h, la garantie sera ensuite assurée par des départs complémentaires, en taxi ou en minibus, toutes les heures jusqu'à 20h, dernier départ de la gare routière.

Ce retour sera gratuit pour tous les covoiturés.



L'ÉVOLUTION DU COVOITURAGE PUBLIC ALES'Y

L'expérimentation est une 1^{re} étape.

> À moyen terme, cette 1^{re} ligne de covoiturage sera connectée à toutes les mobilités du territoire.

L'expérimentation du covoiturage public a pour objectif de mettre au point un service efficace de covoiturage parfaitement intégré au réseau de lignes régulières qui dessert quotidiennement le bassin de vie d'Alès.

Les covoiturés pourront commencer leur trajet par une prise en charge en covoiturage, puis enchaîner avec un trajet en bus ou en navette gratuite Ales'Y. voire terminer leur parcours en trottinette électrique.

L'application Mobilité Ales'Y, développée aujourd'hui pour le seul covoiturage, s'étendra ensuite aux lignes de bus de Ntecc, aux navettes de centre-ville et pourquoi pas au TER.



> À plus long terme, plusieurs lignes de covoitrages seront créées sur les axes principaux se dirigeant vers Alès, en provenance du nord, du sud ou de l'est.

Le covoiturage sera aussi utilisé pour desservir certaines zones peu denses de l'agglomération où les lignes d'autobus ne sont pas adaptées en raison du dimensionnement de la voirie.



ALES'Y : VERS UN RÉSEAU UNIQUE EN FRANCE

Ce concept de complémentarité totale entre lignes de covoiturage et lignes de bus est un concept totalement nouveau en France à ce jour.

> Le lancement de l'expérimentation du covoiturage sur l'axe Saint-Jean-du-Gard / Alès est une étape importante de l'évolution de la politique de mobilité de l'agglomération alésienne.

Pour demain, l'ambition des élus d'Alès Agglomération et du SMTBA est que tous les axes routiers d'accès à Alès et à ses zones d'activités soient desservis par les lignes de covoiturage qui viendront compléter les lignes régulières d'autobus.

Demain donc, un utilisateur du réseau pourra, pour ses déplacements quotidiens dans l'agglomération d'Alès, prendre avec le même titre de transport, soit un bus soit une voiture en covoiturage. Les déplacements seront coordonnés en temps réel pour assurer une performance de déplacement (temps de parcours, correspondances...).

Cette entrée du covoiturage dans le service public des transports du bassin d'Alès sera complétée par un service de location de vélos électriques qui sera mis en place dans le cadre du renouvellement en 2021 de la Délégation du Service Public des Transports.

Aujourd'hui, le Service Public de Transports est constitué de lignes d'autobus ou d'autocars.

Demain, il sera constitué d'un bouquet de services allant de la location de vélos électriques à la ligne de bus en passant par le covoiturage.



Cette évolution de la politique de mobilité d'Alès Agglomération va aussi prendre en compte la transition du parc de véhicules utilisés vers des véhicules à faibles émissions : dès le premier trimestre 2020, deux minibus de la navette Alès'Y vont être renouvelés en minibus 100% électrique, et un troisième suivra en 2021.

Dans le cadre du renouvellement en 2021 de la Délégation du Service Public des Transports, le SMTBA demandera aux transporteurs des propositions ambitieuses de renouvellement de la flotte autocars autobus en véhicules à faible émissions de gaz polluants.

NOTES

NOTES

+ D'INFOS

COMMENT
TÉLÉCHARGER
L'APPLICATION



ALESY

SMARTPHONE  > GOOGLE PLAY STORE

SMARTPHONE  > APPLE STORE

+ D'INFOS SUR [ALES.FR](https://ales.fr)

CONTACT COVOITURAGE

Kéolis

 06 12 93 51 78

Du lundi au samedi, de 7h à 20h